



Compte rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017.

Présents: Mmes Gilbert, Hersard, Lelarge, M. Mayon, enseignants, M. Briant, directeur, M. Perrotin, Mmes Mahiou, Augusto, Favereaux, Duportal, Paulin, Cormery représentants des parents d'élèves, M. Anceau, maire de Saint Roch, M. Halopé, adjoint au maire de Saint Roch. **Excusés:** Mme Lequart, IEN, Mme Hernandez, représentante des parents d'élèves

• **Bilan de l'année scolaire**

L'année s'est bien déroulée.

Des stages de remise à niveau seront vraisemblablement organisés durant les vacances d'été. Des informations seront données aux familles de CM1 et CM2.

Intervention du RASED : pas de prise en charge cette année, l'école n'ayant pas prioritaire pour en bénéficier. Seul le psychologue scolaire est intervenu.

Les parents (élèves du CP au CM2) recevront en fin d'année un exemplaire du Livret scolaire unique (LSU) : bilan du 2^e semestre.

Sécurité : trois exercices d'évacuation et deux exercices de simulation dans le cadre du PPMS ont été réalisés.

PPMS : un exercice attentat/intrusion a été réalisé. Un signal d'alerte spécifique reste à installer. Le maire rappelle qu'un automate doit être installé (signal visuel et/ou sonore). Un PPMS spécifique attentat/intrusion sera rédigé pour le 30 septembre 2017.

Rappel : Les enseignants de maternelle doivent disposer d'un « passe », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, pour accéder à toute salle du bâtiment (y compris l'armoire électrique) en cas de besoin.

La participation financière des parents en début d'année et les recettes (photos) ont permis des sorties régulières (en rapport avec les projets de classe) :

- JMF : les classes de GS à CM2 ont participé aux JMF (Jeunesses Musicales de France)
- Course longue, à Saint Roch (CII, CIII)
- château du Rivau: PS à CE1
- Classes de découverte à Gourette, Pyrénées Atlantiques (CE2/CM2, CM1/CM2), avec une participation financière de l'association APE/Classe de découverte

Les élèves de CM2 se rendront au Collège, dans le cadre du conseil école-collège : projet commun CM2/6^e autour des sciences et des mathématiques. Les CE2 ont passé le permis piéton qui sera remis officiellement à chaque élève.

DUER : reste un certain nombre d'éléments à traiter ou en cours de traitement (ventilation dans les toilettes du bâtiment élémentaire, volets roulants dans le bâtiment maternelle, stores dans le bureau de la direction, adaptation du mobilier).

Un vidéoprojecteur a été installé dans la classe 1, les travaux d'entretien ont été faits régulièrement, les jardinières de la cour ont été fixées au sol (sécurité).

• **Rentrée 2017**

Les effectifs devraient être à peu près stables, avec une légère augmentation. L'école aura cinq classes à la rentrée. La répartition des niveaux devrait être sensiblement la même que cette année.

PS/MS	GS/CP	CE1	CE2/CM1	CE2/CM1
14+17=31	11+16=27	22	18+7=25	8+16=24

Deux ATSEM restent indispensables au bon fonctionnement de l'école. Les enseignants apprécient le fait qu'elles soient remplacées en cas d'absence.

Le personnel communal présent sur l'école le sera également à la rentrée prochaine : une demande a été faite à Pôle Emploi pour prolonger les contrats CAE des deux personnes concernées. En cas d'impossibilité, un CDD leur sera proposé.

Dispositions d'aménagement des rythmes scolaires : l'organisation de la semaine ne changera pas à la rentrée prochaine pour l'école de Saint-Roch. Une réflexion sera lancée à partir de la rentrée prochaine avec les partenaires (familles, enseignants, municipalité). La question sera abordée en conseil d'école.

Une interrogation subsiste au sujet du transport des enfants vers le centre aéré de St Antoine du Rocher pour la rentrée prochaine.

Les PEP assureront la gestion de la garderie et des TAP, un appel d'offre a été lancé pour celle de la cantine.

• **Travaux, entretien, budget et investissement:**

Le budget (fonctionnement) voté pour 2017 s'élève à 4445€, budget identique au précédent, soit 35€/élève. Ce budget permettra d'acheter des manuels pédagogiques et un certain nombre de fournitures scolaires. Cependant, les effectifs à la rentrée devraient être légèrement supérieurs, il est donc demandé à ce que ce budget soit réévalué (+ 2 élèves). Une augmentation du budget par élève (pour passer à environ 40€/élève) serait la bienvenue, face aux augmentations de prix des fournitures et à la nécessité de changer les manuels (nouveaux programmes scolaires).

Des subventions ont été accordées à la coopérative de l'école: spectacle pour Noël et pour la BCD.

Des travaux et aménagements sont demandés pendant les vacances d'été, notamment l'entretien courant de l'école (grand ménage).

L'équipe enseignante avait demandé toutefois qu'un certain nombre d'investissements (mobilier, notamment) ou d'aménagements soient étudiés. Ainsi l'école devrait se voir doter de quelques chaises et tables pour la maternelle, d'un vidéoprojecteur pour la classe de PS/MS. L'installation de volets roulants pour les classes maternelles est revue : face au coût important, il serait peut-être possible d'installer un film opacifiant sur les vitres. Pas de suite donnée à la demande d'installer un vidéoprojecteur interactif dans une 2è classe.

Le revêtement (sol) de certains jeux de cour est usé : il faudrait le changer.

Un automate programmable sera installé pendant l'été sur la porte d'entrée de l'école (entrée avec badges).

Numérique : la mairie et l'école avaient fait une demande de subvention pour se doter d'équipements numériques dans le cadre d'un appel à projets « Collèges numériques et innovation pédagogique » ; la demande porte désormais sur deux classes mobiles.

• **Projet d'école :**

Le Directeur académique avait fixé 3 axes : favoriser la réussite de tous les élèves, travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège et créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves.

Les actions menées cette année par les enseignants s'inscrivent dans les fiches-actions suivantes :

➤ *Aide aux élèves, Conseil école/collège, Cahier culturel/PAC, Liaison GS/CP, APS/APER/éducation civique, Mieux vivre ensemble/Conseil d'élèves/coopération entre élèves, Sorties et interventions culturelles*

• **Activités associatives**

La fête de l'école est en préparation (vendredi 23 juin). La sécurité sera assurée par un agent municipal, assermenté. L'APE prend en charge la partie kermesse (les parents d'élèves volontaires sont d'ailleurs les bienvenus) et propose un repas en soirée. Rappelons que la fête d'école est avant tout un moment de convivialité et d'échange entre enfants, parents et enseignants.

Le déroulement de la fête est le suivant: spectacle des enfants, kermesse (cour de l'école) et repas organisé par l'association de parents d'élèves aux abords du plateau sportif.